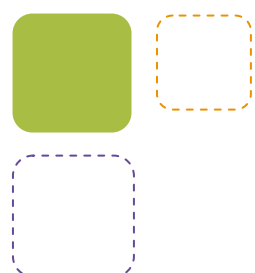




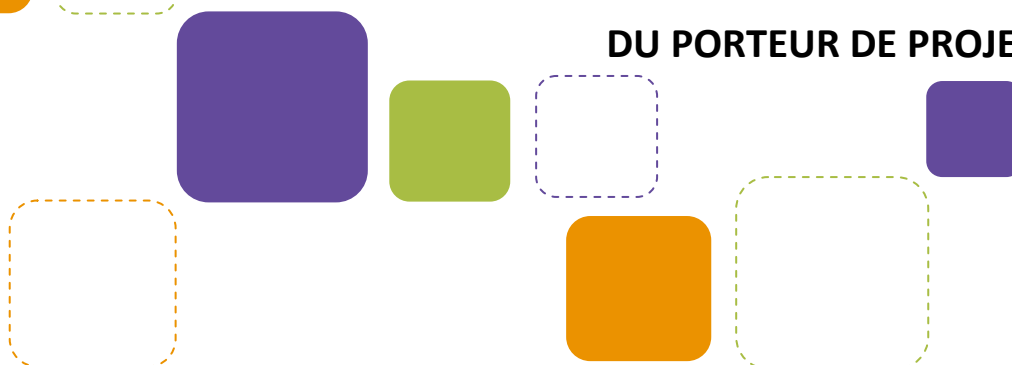
**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE



**« La filière du bois de goyavier, pour et par  
les jeunes »  
« REU.SIT »**



**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°APDOM2 lancé en 2011 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

**THÉMATIQUE : Insertion, Professionnelle - Numéro du projet AP DOM 2\_033**

### LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ

**Titre :** La filière du bois de goyavier, pour et par les jeunes

#### Objectifs initiaux :

1. Permettre à des jeunes nouvellement sur le marché du travail d'acquérir une première expérience professionnelle valorisable
2. Renforcer l'employabilité du public cible
3. Valoriser l'initiative des jeunes par le développement d'une action. Ils sont acteurs du projet, et non pas juste des exécutants
4. Développer la motivation des jeunes sur la base d'une action économique concrète
5. Développer l'action en tant que filière et non comme une action ponctuelle aux effets restreints
6. Répondre à une demande économique locale et nationale, voire internationale sur le bois de goyavier (en cours de construction)
7. Développer la créativité des jeunes pour leur permettre d'innover (objectif à travailler)

#### Public(s) cible(s) :

Dans le cadre de cette expérimentation, nous avons sollicité des jeunes de moins de 26 ans inscrits à la Mission Locale

#### Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :

Nous avons fait le choix de travailler sur le développement de la micro-filière du bois de goyavier. Pour ce faire, nous avons mis en place 2 ACI (atelier chantier d'insertion) afin de permettre à 30 jeunes en CAE CUI et en contrat CAPE de bénéficier d'une expérience professionnelle, d'un apprentissage au métier d'entrepreneur et d'un accompagnement socio-professionnel.

#### Territoire(s) d'expérimentation :

Nous expérimentons cette micro-filière sur 2 communes rurales: Saint Philippe et la Plaines des Palmistes

#### Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :

1. La filière du bois de goyavier n'est pas suffisamment organisée à ce jour.
2. Les Mairies ainsi que les communautés d'agglomération respectives, portent l'ambition de développer cette filière.
3. L'approche expérimentale est de la faire porter par des jeunes, sur la création d'une structure collective
4. Il s'agit d'une action économique, visant l'insertion de jeunes en difficulté
5. Si cette action aboutie, elle pourra être transférée à d'autres ressources locales peu exploitées et valorisées : le vacoa, la lave...
6. Nous intervenons déjà pour le compte des collectivités publiques afin d'aider les initiatives, individuelles ou collectives, de création d'activité. Nous apportons l'approche terrain pour laquelle les collectivités ne sont pas pourvues en moyens humains et en outils
7. Cette action sera le prétexte pour mettre autour de la table toutes les parties prenantes à cette action afin de permettre à tous de contribuer au développement de l'action.

#### Partenaires techniques opérationnels :

Partenaires initialement visés dans la convention :

DJSCS / DIECCTE / PREFECTURE / Le Parc National des Hauts / ONF / Mission Locale (Sud et Est) / Association Goyavier Culture et Tradition / CIREST: communauté d'agglomération de l'Est / CASUD : communauté d'agglomération du sud sauvage / Mairies Plaine des Palmistes et Saint-Philippe / Rotary Club / Jean François HOAREAU : artisan / Julien CASSAT : artisan

(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation :

Réunion Paysage, encadrant sociotechnique / Les Mairies pour la mise à disposition de moyens logistiques / L'ADQ, encadrant technique sur le site de St Philippe / Le Département, l'ONF et le Parc National pour le volet gestion des forêts / Les Missions Locales Sud et Est pour l'accompagnement des jeunes / La CRES et l'URSIAE pour la mise en place de la structure / La CCIR, la CMA, la CASUD et la CIREST pour l'aspect économique / La DJSCS pour faire le lien avec le Ministère / DIECCTE pour le volet ACI / ESOI pour l'évaluation / Pôle Emploi pour le recrutement

#### Partenaires financiers (avec montants):

- Le Ministère de l'Outre-Mer : 89 537€
- La Région pour le volet formation et encadrement : 45 93€
- La DIECCTE pour le volet accompagnement socio professionnel via le dispositif ACI : 37 500€
- Les Mairies avec la prise en charge du résiduel de rémunération : 20 327.69€ (montant alloué en fonction du résiduel de rémunération)
- Le FSE pour le volet CAPE : 73 096€

#### Durée de l'expérimentation :

(1) Durée initiale : du 01/09/11 au 30/11/12 (14 mois) (2) Durée effective : du 01/09/11 au 08/07/13 (21 mois)

### LE PORTEUR DU PROJET

**Nom de la structure :** REU.SIT – Réunion, Situation **Type de structure :** Association Loi 1901

### L'ÉVALUATEUR DU PROJET

**Nom de la structure :** ESOI - Etudes ethnosociologiques de l'océan indien - **Type de structure :** cabinet de consultants

# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION



*Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.*

---

## Table des matières

|             |  |           |
|-------------|--|-----------|
| <b>I.</b>   | <b>Introduction</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>II.</b>  | <b>Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation</b> .....                            | <b>5</b>  |
| <b>A.</b>   | <b>Objectifs de l'expérimentation</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>B.</b>   | <b>Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)</b> ..... | <b>6</b>  |
| 1.          | Public visé .....  | 6         |
| 2.          | Bénéficiaires directs .....  | 6         |
| 3.          | Bénéficiaires indirects .....  | 10        |
| <b>III.</b> | <b>Déroulement de l'expérimentation</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>A.</b>   | <b>Actions mises en œuvre</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>B.</b>   | <b>Partenariats</b> .....  | <b>16</b> |
| 1.          | Partenaires opérationnels .....  | 16        |
| 2.          | Partenaires financiers.....  | 22        |
| <b>C.</b>   | <b>Pilotage de l'expérimentation</b> .....   | <b>23</b> |
| <b>IV.</b>  | <b>Enseignements généraux de l'expérimentation</b> .....   | <b>24</b> |
| <b>D.</b>   | <b>Modélisation du dispositif expérimenté</b> .....  | <b>24</b> |
| <b>E.</b>   | <b>Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif</b> .....                            | <b>25</b> |
| 1.          | Public visé .....  | 25        |
| 2.          | Actions menées dans le cadre du dispositif .....   | 25        |
| 3.          | Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance .....  | 25        |
| 4.          | Impacts sur la structure.....  | 25        |
| <b>V.</b>   | <b>Conclusion</b> .....  | <b>26</b> |

## I. Introduction

Dans un climat de tension sociale alimenté par un chômage chronique des jeunes (plus de 60 %), conjugué à un bas niveau de qualification et à des sorties du système scolaire (ce qui n'empêche pas que de plus en plus de jeunes diplômés soient également au chômage), ainsi qu'à une situation endémique de l'illettrisme, REUNION SITUATION (REUSIT) a pris le pari de produire de la richesse économique.

Pour ce faire, elle allait s'appuyer sur deux composantes locales : une jeunesse en difficulté mais motivée, ainsi qu'une peste végétale adulée pour ses fruits et la qualité de son bois, et objet de toutes les discussions, le goyavier<sup>1</sup>.

Cette démarche a déjà été expérimentée par un artisan local qui sous l'affluence de la demande, n'a pas pu à lui seul proposer une offre adaptée, mais faisant également l'objet d'un programme d'éradication de la part d'organismes de gestion des forêts (ONF et Parc National). Réusit a souhaité bénéficier du cadre d'un appel à projet pour essayer de structurer une micro filière en valorisant tant les ressources naturelles qu'humaines.

C'est ainsi qu'elle répondit à un appel à projet du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative représenté par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Une convention pluriannuelle d'expérimentation fut donc signée entre REUSIT, le Ministère via le Conseil de gestion du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et ESOI, organisme évaluateur indépendant. Cette convention a pris effet le 1er septembre 2011 et pris fin le 8 juillet 2013.

## II. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

### A. Objectifs de l'expérimentation

Lors de la réponse formulée à l'appel à projet, Réusit avait affiché les objectifs suivants :

1. Permettre à des jeunes nouvellement sur le marché du travail d'acquérir une première expérience professionnelle valorisable ;
2. Renforcer l'employabilité du public cible ;
3. Valoriser l'initiative des jeunes par le développement d'une action regroupant un ensemble de partenaires investis. Ils sont acteurs du projet, et non pas juste des exécutants ;
4. Développer la motivation des jeunes sur la base d'une action économique concrète ;
5. Développer l'action en tant que filière et non comme une action ponctuelle aux effets restreints ;
6. Répondre à une demande économique locale et nationale, voire internationale sur le bois de goyavier (en cours de construction) ;
7. Développer la créativité des jeunes pour leur permettre d'innover (objectif à travailler).

Nous avons également ciblé la sensibilisation de 60 jeunes avec une action décomposée en 4 phases :

- Phase 1 : sensibilisation du public
- Phase 2 : découverte professionnelle (sur le travail du bois)
- Phase 3 : action économique via le test d'activité
- Phase 4 : création d'une structure collective

---

<sup>1</sup> Psidium littorale ou P. cattleianum, également appelé goyavier-fraise, arbuste fruitier de la famille des Myrtaceae originaire d'Amérique du Sud (contrairement à ce que son nom français pourrait faire croire : goyave de Chine).

## B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

### 1. Public visé

Dans le cadre de la réponse initiale à l'appel à projet, les bénéficiaires directement touchés et concernés par les actions mises en place étaient des jeunes de moins de 26 ans, inscrits à la Mission Locale, demandeurs d'emploi et ayant un faible niveau de qualification. Ainsi notre objectif était de toucher 60 jeunes, soit 30 jeunes par site, à qui nous permettions de toucher au métier pendant 1 mois. A l'issue de cette phase de découverte, nous avons prévu d'en garder 15 par site.

Finalement, la contrainte de l'Atelier Chantier d'Insertion nous a obligés à « revoir » nos objectifs à la baisse avec directement le recrutement de 15 jeunes en CAE CUI sur 22h et en contrat CAPE sur nos 2 sites, soit un nombre total de 30 jeunes.

Nous avons tout de même reçu en réunion d'information et en entretien individuel 39 jeunes sur la Plaine des Palmistes (site 2) et 37 jeunes sur Saint-Philippe (site 1), soit 73 jeunes au total.

L'ensemble des jeunes mobilisés sur cette action ont tous répondu à une même offre, à savoir travailler sur le volet bucheronnage, transformation et commercialisation du bois de goyavier.

Après 12 mois d'expérimentation et en concertation avec nos différents partenaires opérationnels, nous avons fait le choix d'ouvrir l'action aux bénéficiaires d'un parcours PLIE (Plan Local d'Insertion et d'Emploi) et également de manière minoritaire au plus de 26 ans.

### 2. Bénéficiaires directs

#### a. Statistiques descriptives

Nous avons fait le choix de mettre en place deux ACI permettant d'accueillir chacun 15 jeunes. Ces ateliers font l'objet d'un label renouvelable tous les 6 mois.

A cet effet, certains jeunes positionnés initialement sur le projet et qui ont fait le choix d'arrêter, ont été remplacés par de nouveaux salariés.

|  | Site de Saint Philippe                    | Site de la Plaine des Palmistes |
|--|---|---------------------------------|
| <b>1<sup>e</sup> vague (janvier 12 à juillet 12)</b>   | 15  |                                 |
| <b>2<sup>e</sup> vague (juillet 12 à janvier 13)</b>   | 9 (tous issus de la 1 <sup>e</sup> vague) | 15                              |
| <b>3<sup>e</sup> vague à (janvier 13 à juillet 13)</b> | 15 (dont 13 nouveaux)                     | 15 (dont 7 nouveaux)            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>28</b>                                 | <b>22</b>                       |

**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

|                         |            |   |        |
|-------------------------|------------|---|--------|
| <b>Numéro du projet</b> | APDOM 2_33 | <b>Nom de la structure porteuse de projet</b> | REUSIT |
|-------------------------|------------|---|--------|

|   | Bénéficiaires entrés l'année 1 | Bénéficiaires entrés l'année 2 | Bénéficiaires entrés l'année 3 | Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation | Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|---|
| <b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b> |                                |                                |                                |  |   |
| Jeunes  | 0                              | 30                             | 20                             | 50   | 21  |
| Adultes   |                                |                                |                                |  |   |
| <b>Nombre total de bénéficiaires</b>                            | 0                              | 30                             | 20                             | 50   | 21  |

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

**Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques**

| <b>1. Jeunes</b>                        |    |
|---|----|
| <b>Âge</b>                              |    |
| Moins de 6 ans                          |    |
| 6-10 ans                                |    |
| 10-16 ans                               |    |
| 16-18 ans                               |    |
| 18-25 ans                               | 42 |
| Autres : <i>Plus de 25 ans</i>          | 8  |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| <b>Situation</b>                        |    |
| Elèves en pré-élémentaire               |    |
| Elèves en élémentaire                   |    |
| Collégiens                              |    |
| Lycéens en LEGT                         |    |
| Lycéens en lycée professionnel          |    |
| Jeunes apprentis en CFA                 |    |
| Étudiants du supérieur                  |    |
| Demandeurs d'emploi                     | 50 |
| Actifs occupés                          |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| <b>Niveau de formation</b>              |    |
| Infra V                                 | 10 |
| Niveau V                                | 10 |
| Niveau IV                               | 30 |
| Niveau III                              |    |
| Niveau III                              |    |
| Niveau I                                |    |
| <b>Sexe</b>                             |    |
| Filles                                  | 4  |
| Garçons                                 | 46 |
| <b>2. Adultes</b>                       |    |
| <b>Qualité</b>                          |    |
| Parents                                 |    |
| Enseignants                             |    |
| Conseillers d'orientation-psychologues  |    |
| Conseillers principaux d'éducation      |    |
| Conseillers d'insertion professionnelle |    |
| Animateurs                              |    |
| Éducateurs spécialisés                  |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |

**Réalisation**

**Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif**

|  |   |
|--|---|
| <b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>  |   |
| Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML<br>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML<br>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML | <b>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML</b> |

**Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>   |           |
| Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)<br>Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)<br>Régionale (une seule région)<br>Inter-régionale (2 et 3 régions)<br>Nationale (plus de 3 régions) ?                               | Communale |
| <b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>   |           |
| Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville<br>Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville<br>Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville | Non       |

**Remarques**

Sur l'ensemble du public, 8 individus relèvent de Pôle Emploi  
 Afin d'assurer un accompagnement socioprofessionnel, nous avons sollicité le PLIE en plus des Missions Locales

## b. Analyse qualitative

Nous avons mené cette expérimentation en utilisant le support Atelier Chantier d'Insertion. En effet, dans le cadre de ce dispositif, l'Etat nous permet de positionner 15 individus maximum en contrat aidés de type CAE-CUI sur 22h.

De ce fait, disposant de 2 labels, nous avons pu positionner 30 jeunes simultanément sur cette expérimentation. Les sorties de certains salariés à la fin des 6 premiers mois sur la Plaine et 12 mois sur St Philippe, ont fait l'objet de remplacements afin de permettre à de nouveaux porteurs potentiellement intéressés de tester le développement de cette micro-filière. Ainsi, au 08/07/2013, 50 individus dont 42 jeunes (moins de 25 ans) ont fait l'objet d'un accompagnement dans le cadre de l'expérimentation.

Afin de réduire les démarches administratives liées à ces renouvellements, nous avons également soumis à la DIECCTE une demande de reconduction de 24 mois sur le site de la Plaine des Palmistes et de 18 mois pour celui de St Philippe, afin de pouvoir bénéficier de la durée maximale de labellisation (36 mois). Cette demande a été validée par la DIECCTE le 25/06/13.

Nos deux sites accueillant cette expérimentation, se caractérisent par des villes de petite taille relevant du milieu rural associé à un relief montagneux composé de forêt dense. Le public demandeur d'emploi sur ces sites, s'est caractérisé par un arrêt très tôt du parcours scolaire, une faible expérience du monde professionnel associé à des réticences à vouloir s'ouvrir à l'extérieur (mobilité sur le Département et en dehors). Ces deux territoires sont également marqués par l'absence de structure proposant l'accueil et l'accompagnement sur les aspects socio-professionnels, ces institutions étant situées dans les villes voisines.

Pour le ciblage du public, nous avons travaillé en partenariat avec les Missions Locales et les Pôles Emploi de Saint Joseph (en charge du secteur de Saint Philippe) et de Saint Benoit (en charge du secteur de la Plaine des Palmistes), avec les municipalités des deux territoires concernés par l'expérimentation ainsi que plus récemment, avec les gestionnaires de parcours PLIE. Nous avons demandé à ces derniers de nous proposer des candidats ayant un profil de gestionnaire, commercial et menuisier. Ces différents partenaires nous ont proposé une liste de candidats potentiellement apte à ce type d'expérimentation.

Sur chaque site, nous avons organisé en amont du recrutement une réunion d'information collective à destination des candidats en présence des Mairies, des Missions Locales, du PLIE, du prestataire en charge de l'encadrement sociotechnique et de la couveuse Réusit. Ces dernières se sont décomposées en 2 temps :

- Présentation de l'association Réusit, du « dispositif couveuse » et du contrat CAPE ;
- Présentation de l'expérimentation sur la micro-filière du bois de goyavier.

A l'issue de cette réunion, nous avons procédé à des entretiens individuels avec l'ensemble des candidats. Les entretiens étaient menés par un binôme composé d'un individu représentant de l'association REUSIT et d'un autre représentant la Mission Locale. Un deuxième entretien a eu lieu quelques jours plus tard pour affiner la sélection.

Après concertation avec nos partenaires présents pour le recrutement, nous avons recontacté l'ensemble des candidats par téléphone et par écrit afin de leur notifier une réponse.

Site de Saint Philippe :

- 27/10/11 : réunion d'information et entretiens d'embauche ;
- 24/11/11 : 2<sup>e</sup> entretien d'embauche ;
- 08/12/11 : notification de décision par écrit ;
- 16/01/12 : démarrage du contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour une durée de 6 mois ;
- 15/06/12 : renouvellement de 9 jeunes en contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour une durée de 6 mois ;



- 15/01/13 : renouvellement de 2 jeunes en contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour une durée de 12 mois.
- 10/02/13 : réunion d'information et entretiens d'embauche ;
- 11/03/13 : démarrage en contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour 13 jeunes sur une durée de 6 mois.

Site de la Plaine des Palmistes :

- 18/04/12 : réunion d'information et entretiens d'embauche ;
- 22/05/12 : 2<sup>e</sup> entretien d'embauche ;
- 04/06/12 : notification de décision par écrit ;
- 09/07/12 : démarrage du contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour une durée de 6 mois ;
- 08/01/13 : renouvellement de 7 jeunes en contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour une durée de 6 mois ;
- 23/01/13 : réunion d'information et entretiens d'embauche ;
- 13/02/13 : démarrage du contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour une durée de 6 mois pour 6 jeunes;
- 18/03/13 : démarrage du contrat CAE CUI (22h) et du contrat CAPE pour une durée de 6 mois pour 2 jeunes.

Dans le cadre de cette expérimentation, nous avons souhaité nous baser pour le recrutement sur la motivation du jeune, principal facteur décisionnaire. Dans certains cas, cette motivation était accompagnée de connaissance et/ou d'expérience dans le travail du bois. Nous nous sommes également beaucoup appuyés sur l'expertise des conseillers Missions Locales qui suivent certains jeunes depuis quelques mois et qui ont pu nous apporter des éléments supplémentaires sur les candidats potentiels, éléments qui ne sont parfois pas ressortis lors des entretiens. Cette action devait servir à la fois de tremplin d'insertion (dispositif ACI) et d'expérimentation du développement d'une micro-filière.

Durant cette expérimentation, nous avons fait le choix de proposer un accompagnement social renforcé aux jeunes en confiant cette mission à un prestataire externe, la Mission Locale. Pour la partie « *développement économique* », nous avons sollicité un autre prestataire, Réunion Paysage.

Sur le site de Saint Philippe, nous avons confié la première année l'encadrement à un prestataire, l'ADQ. Depuis le 11/02/13, nous avons salarié un encadrant pour tenir ce rôle.

A contrario, le site de la Plaine des Palmistes bénéficie d'un encadrant salarié de Réusit depuis le démarrage de l'action sur ce site.

Quelques semaines après le démarrage du site de Saint Philippe, nous nous sommes aperçues que certaines problématiques d'ordre social et comportemental émergent du groupe. L'encadrant n'ayant pas les compétences pour gérer ce type de problème et la Mission Locale n'intervenant pas de manière systématique, nous avons dû avec notre prestataire, Réunion Paysage, intervenir fréquemment auprès des jeunes pour la gestion de celles-ci. Avec certains jeunes, cela a permis de renforcer leur positionnement sur le projet, à l'inverse d'autres jeunes ont dû pour diverses raisons mettre un terme à leur collaboration avec nous.

Ces problématiques se sont avérées identiques après le démarrage du site de la Plaine des Palmistes, même si nos fréquences d'interventions ont été moins importantes.

Néanmoins, nous avons pu bénéficier de l'expérience des premières embauches pour être en mesure, sur les vagues suivantes d'embauches, d'anticiper au maximum ces problématiques.

Pour la mise en place de ce type de projet avec un portage par des jeunes, il est par conséquent important :

- D'établir un diagnostic social de chaque jeune dès le démarrage, afin de mettre en place un suivi individualisé et personnalisé tout au long de l'accompagnement ;
- D'avoir un individu salarié de la structure qui porte le projet et ayant des compétences dans l'insertion et dans l'accompagnement social (ex : Conseillé d'Insertion Professionnelle,...).

### 3. Bénéficiaires indirects

Même si le projet a touché principalement des bénéficiaires directs, nous pouvons constater que ce dernier a touché indirectement d'autres acteurs, acteurs qu'il est difficile de quantifier :

- **Les familles des individus** : la majorité des jeunes vivant chez leur parent, en adoptant ainsi une posture de salarié, ont pu faire bénéficier à leur foyer d'un revenu complémentaire tout comme les quelques salariés de plus de 25 ans résidant en ménage. Certains jeunes ont également pu, grâce à ce premier revenu, quitter le foyer familial pour créer leur propre foyer ;
- **Les 2 municipalités** : grâce à l'implantation de l'expérimentation sur leur territoire, les petites communes que sont St Philippe et la Plaine des Palmistes ont ainsi pu répondre en partie aux problématiques du chômage et de l'insertion des jeunes résidants au sein de leur ville, mais également de bénéficier à l'extérieur de la « notoriété » de la mise en place d'une action à caractère innovant. Ces communes, dans notre action, deviennent une vitrine du savoir-faire des publics positionnés sur le projet. Les touristes ou les locaux qui y sont venus ont pu visiter toute la chaîne de production, depuis le bucheronnage jusqu'à la fabrication des objets;
- **Les structures d'accueil et d'accompagnement** (Pole Emploi, PLIE et Mission Locale) : la mise en place d'un partenariat avec ces structures a permis de leur proposer une alternative pour des jeunes en difficulté et en recherche d'emploi. Grâce à un partenariat contractualisé avec Réusit, les structures de types « *Mission Locale* » ont aussi pu bénéficier de moyens financiers supplémentaires pour proposer un accompagnement socio-professionnel renforcé à destination des jeunes positionnés sur l'action;
- **Les organismes de gestion des forêts** : à la Réunion, le bois de goyavier est considéré comme une espèce envahissante voir même qualifié de « *peste végétale* ». Ainsi, l'ONF et le Parc National tentent de mettre en place une politique « *d'éradication* » de cette dernière sans pour autant la valoriser, mis à part son fruit. En mettant en place une micro-filière basée sur cette matière première et en démontrant qu'il est possible de la revaloriser et d'y apporter une plus-value, ces structures voient en notre action un potentiel débouché à leur politique de lutte contre sa prolifération ;
- **L'Association Réusit** : à travers cette expérimentation, Réusit a développé un nouveau système d'accompagnement par rapport à celui dispensé dans le cadre du dispositif classique de couveuse. En effet, dans ce cadre, elle arbore de nombreuses casquettes : employeur, formateur, accompagnement entrepreneurial et social, chef de projet,... Ainsi, ces différents rôles ont permis d'expérimenter le développement d'une micro-filière, de développer les compétences des salariés positionnés directement sur l'action (jeunes en ACI), mais également indirectement (salariés du siège de Réusit), de développer de nouveaux réseaux partenariaux et de travail en synergie, mais surtout, d'avoir un rôle plus prépondérant en matière d'insertion.

### III. Déroulement de l'expérimentation

#### A. Actions mises en œuvre

- **PHASE I : PREPARATION DU PROJET :**

- *Réponse à l'expérimentation :*

Suite à la sortie en avril 2011 d'un appel à projet, la couveuse Réusit a choisi de formuler une réponse en se positionnant sur l'axe « L'insertion professionnelle des jeunes par la valorisation des ressources locales, tant culturelles que naturelles ».

Ayant discuté avec nos différents partenaires de cet appel à projet, l'un de ces derniers, la Mission Locale Est, nous a proposé d'utiliser comme support d'expérimentation le développement de la micro-filière du bois de goyavier. En effet, cette micro-filière avait déjà fait l'objet d'une expérimentation par un artisan sudiste qui avait démontré le potentiel économique de cette dernière, mais qui sous la vague de son succès, s'est rapidement retrouvé submergé par les demandes et s'est vu dans l'incapacité de répondre à l'ensemble de cette dernière tant locale qu'internationale.

Afin de formuler une réponse qui coïncide réellement aux besoins du territoire, nous avons dès la phase de préparation, mobilisé différents partenaires incontournables du département sur les volets opérationnels, techniques et financiers.

Ainsi, en août 2011, après avoir envoyé une réponse en mai 2011, le Ministère nous a notifié une première réponse positive à notre projet.

- *Sélection d'un « évaluateur indépendant » :*

Dans le cadre de l'appel à projet, le cabinet ESOI a été retenu pour effectuer une évaluation du projet de manière indépendante. Ce dernier réalise une évaluation au niveau de :

- La pertinence du projet global : identification des indicateurs de pertinence identifiés au démarrage ;
- L'innovation : identification des indicateurs d'innovation ; indicateurs du « process menant à la construction d'une filière économique et sociale » ;
- La cohérence du groupe d'encadrement : construire une cohérence d'accompagnement à partir d'objectifs spécifiques ;
- L'efficacité des procédures mises en place : du point de vue des stagiaires et du point de vue des autres acteurs.

Il réalise également un suivi d'évaluation de l'amélioration des axes sociaux des stagiaires tout au long de l'expérimentation.

- *Rencontre de partenaires « techniques » :*

Réusit, couveuse de projet d'entreprise, a pour cœur de métier l'accompagnement à la création d'entreprise. Le travail du bois de goyavier ne relevant pas de notre domaine de compétence, nous nous sommes rapprochés d'acteurs ayant la capacité d'apporter une plus-value technique sur l'action.

Pour l'aspect travail du bois, nous avons sollicité M. Jean François HOAREAU, artisan précurseur sur la valorisation du bois de goyavier. Nous ayant accompagné dans la rédaction de la réponse à l'appel à projet, ce dernier s'est vu proposer un emploi au sein du Département, proposition qu'il accepta. Afin de pallier la perte de compétence matérialisée par M. HOAREAU, nous nous sommes retournés vers un artisan métropolitain, spécialiste du bois de châtaigner dont les caractéristiques se rapprochent fortement du bois de goyavier. Ce dernier accepta le principe de venir régulièrement à la Réunion afin de former les jeunes au travail du bois (mise en place d'une convention de prestation de formation).

Ayant pour objectif de développer économiquement le projet en utilisant comme support le test d'activité via le contrat CAPE, nous avons fait le choix de faire appel à un prestataire afin d'assurer le lien entre les jeunes et

l'association, mais également et surtout mettre en place et développer l'ensemble de la micro-filière. C'est ainsi que nous avons sélectionné et retenu un chef d'entreprise, formé au métier de l'environnement et de l'aménagement paysager pour tenir ce rôle : Réunion Paysage (mise en place d'une convention de prestation).

○ *Rencontre de partenaires «co-financeurs » :*

Premier co-financeur sollicité, l'Etat. En effet, via le dispositif ACI, ce dernier intervient sur la prise en charge du salaire à hauteur de 105% de la rémunération brute. Etre conventionné ACI permet également de bénéficier d'une aide pour le volet accompagnement socio-professionnel des publics en insertion.

Un partenariat a aussi été établi avec les 2 municipalités avec l'attribution d'une subvention à hauteur des résiduels de rémunérations des salariés (cela correspond à la différence du salaire brut et des cotisations patronales moins la prise en charge de l'ASP qui est à hauteur de 105% du salaire brut).

Enfin, nous avons sollicité la Région Réunion pour le développement de cette expérimentation. Cette dernière a accepté de nous financer via le service « *Apprentissage et formation* » sur les volets encadrements et formation.

○ *Utilisation du support ACI :*

Dans notre réponse initiale, nous avons choisi d'expérimenter le projet en utilisant uniquement le dispositif couveuse et en mettant les individus positionnés sur le projet dans une posture « d'entrepreneur à l'essai ». Néanmoins, afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet, différents partenaires nous ont demandé d'accoler à ce projet à un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Ce dernier présente de nombreux avantages dans la mesure où il nous a permis de toucher plus facilement un public pas suffisamment mûr pour s'inscrire spontanément dans ce type de projet, de régler les problématiques de moyens financiers des jeunes (le transport, les repas...), d'apporter des moyens complémentaires pour l'accompagnement socioprofessionnel mais également de nous aider financièrement (via un financement FDI) pour l'investissement du matériel au démarrage de l'activité

● **PHASE II : MISE EN PLACE DU PROJET :**

○ *Demande de conventionnement ACI :*

N'ayant jamais utilisé le support ACI, nous avons travaillé à formaliser 2 dossiers de demande de conventionnement avec notre référent DIECCTE (référent IAE) et le délégué URSIAE (Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economique). Le site de Saint Philippe bénéficiant déjà de moyens logistiques (atelier,...), ce dernier a fait l'objet d'une première demande qui a été validée le 21/11/11 pour un conventionnement de 12 mois. Ce site a bénéficié d'un renouvellement de 6 mois, soit jusqu'en juillet 2013. Le site de la Plaine ayant bénéficié de la logistique jusqu'en juin 2012, nous avons déposé un deuxième dossier qui a reçu un avis favorable le 02/03/12 pour 12 mois, soit jusqu'en juillet 2013.

Aujourd'hui, nous avons fait le choix de prolonger ces deux chantiers pour un maximum de 3 ans (18 mois pour St Philippe et 24 mois pour la Plaine des Palmistes) afin de nous permettre de continuer de travailler sur l'ensemble des différents volets indispensables pour le développement et la pérennisation de la micro-filière mais également sur la mise en place d'une future structure collective permettant de prendre le relais de l'expérimentation.

○ *Mise en place de la logistique :*

Dans le cadre de cette expérimentation, il fut indispensable de cibler des espaces capables d'accueillir des équipements permettant le stockage et la transformation de la matière première : le bois de goyavier. De ce fait, nous avons sollicité les deux territoires accueillant le projet qui ont accepté de nous mettre à disposition à titre gracieux 2 ateliers sur 12 mois:

- Saint Philippe : Case du Tremblet – 97 442 St Philippe ;
- Plaine des Palmistes : 8 rue Anaclet Bègue – ZA – 97431 Plaine des Palmistes.

Ces 2 municipalités, dans le cadre de ces conventionnements, nous mettent aussi à disposition de manière ponctuelle un véhicule pour l'acheminement du bois, du lieu d'exploitation à l'atelier. Pour la gestion des commandes des clients (chantiers de fascines, mobilier,...), nous privilégions la location d'un véhicule. Le volume des commandes étant croissant, notamment depuis avril 2013, nous avons mobilisé un financement européen pour la location d'un utilitaire sur 12 mois, le programme LEADER.

Pour la « récolte » du Bois de Goyavier, cet aspect fait l'objet de conventions d'exploitation sur des domaines appartenant majoritairement à des privés. Afin d'assurer l'approvisionnement constant en matières premières, nous avons décidé depuis le mois de juin 2013 de recruter un chargé de mission pour cibler les surfaces exploitables et contractualiser avec les propriétaires privés des autorisations de prélèvement.

La gestion administrative du projet se fait dans les locaux de REUSIT à Saint-Pierre et à Saint André.

Sur l'acquisition de l'outillage de base, nous avons fait le choix, conformément à notre réponse initiale, de consacrer une partie du budget à l'acquisition de ce dernier. En plus de cela, nous avons sollicité et obtenu une aide auprès de l'Etat d'un montant de 10 000€ HT sous la forme d'un FDI (Fonds Départemental d'Insertion).

Avec le concours de nos 2 prestataires techniques (Lou Fagotin et Réunion Paysage), nous avons défini et investi dans une première liste de matériel « semi-professionnel ». Les spécificités de ce bois ont rapidement mis en avant « l'inaptitude » des outils achetés (bois dense qui conduit à une usure rapide des machines). L'usure rapide de ce matériel est également apparue avec une mauvaise utilisation du matériel. En effet, les salariés positionnés sur le projet n'avaient pour la grande majorité jamais utilisé un outillage destiné à travailler le bois. Néanmoins, grâce à 18 mois d'expérimentation et à la collaboration de nos nouveaux encadrants, menuisiers et ébénistes de métier, nous avons pu déterminer un type d'outillage adapté pour le travail du bois de goyavier. Aussi, afin de doter nos ateliers de cet outillage spécifique, une demande de financement LEADER est actuellement en cours d'instruction auprès de l'opérateur local, l'AD2R (Association Développement Rural Réunion).

Nous travaillons également depuis le mois de juin sur un espace dédié au stockage du bois brut. En effet, la configuration actuelle de nos ateliers ne nous permet pas d'envisager de stocker des volumes importants de bois (1 000m<sup>3</sup>), volume minimum indispensable pour répondre à nos prévisions de croissance. Aussi, nous démarchons notamment des agriculteurs pour pouvoir louer une parcelle de 500m<sup>2</sup> pour accueillir cet espace de stockage.

○ *Conventionnement pour l'accompagnement socio-professionnel :*

Sur l'utilisation du support ACI, l'Etat impose à l'employeur (Réusit) de dispenser au public positionné sur ce type de dispositif, un accompagnement socio-professionnel. Cet accompagnement peut être dispensé en interne (via un salarié disposant du niveau de qualification requis) ou être externalisé via un prestataire. Ne disposant pas de ce type de compétences en interne, et ayant bénéficié d'une aide financière pour cet accompagnement, nous avons fait le choix de nous appuyer sur 2 structures ayant déjà une bonne connaissance de ce public. Ainsi, 2 conventions de prestation ont été signées avec la Mission Locale de l'Est et du Sud afin de proposer aux porteurs un accompagnement renforcé. La convention pour le secteur Sud a pris fin en janvier 2013, celle du secteur Est doit se terminer en janvier 2014. Nous avons fait le choix depuis le mois de mars 2013 d'associer le PLIE (conventionnement en cours) aux Missions Locales pour assurer cet accompagnement.

○ *Recrutement des candidats :*

Nous avons sollicité différents partenaires œuvrant dans l'insertion, afin de pouvoir constituer 2 groupes de 15 jeunes positionnés sur le projet. Ces derniers ont bénéficié d'un contrat de travail sur 22h et ont également contractualisé avec la couveuse Réusit un CAPE, afin de pouvoir commercialiser leur production. Ces contrats ont été conclus pour des durées initiales de 6 mois. Une deuxième vague de recrutement a eu lieu en janvier 2013 et nous devrions procéder à une troisième vague à la mi-juillet 2013. A partir de la deuxième vague, nous avons

ouvert le projet aux plus de 25 ans, afin de pouvoir faire bénéficier aux groupes d'expériences professionnelles et de vies plus importantes. Pour la troisième vague, afin de pouvoir solliciter une aide financière pour une prise en charge partielle des frais liés à l'encadrement, nous avons établi un partenariat avec les communautés d'agglomérations du Sud (CASUD) et de l'Est (CIREST) pour le recrutement de publics inscrits dans un parcours PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

○ *Phase de découverte du métier :*

Sur l'ensemble du public positionné sur la micro-filière, la quasi-majorité de ces derniers n'avaient jamais travaillé dans le domaine du bois (sous quelques formes que ce soit). Les quelques individus ayant des compétences dans ce domaine, se sont rapidement rendus compte que le travail de ce bois différait fortement du « bois classique » de par sa spécificité (bois non linéaire, faible diamètre,...). Au démarrage initial du projet, nous avons consacré environ 1 mois pour la phase découverte du métier au travers de plusieurs étapes :

1. Le bucheronnage ;
2. L'écorçage ;
3. Le débit ;
4. Le dégauchissage ;
5. Le rabotage ;
6. La « mise en forme » du bois ;
7. L'assemblage ;
8. La finition (ponçage, teinte, vernis,...).

A travers cette phase, les jeunes positionnés sur le projet ont pu être initiés aux différents aspects qu'ils n'ont cessé de perfectionner tout au long de l'expérimentation.

Sur les vagues suivantes de recrutements, l'initiation au métier des nouveaux arrivants a pu être facilitée par l'expérience capitalisée, mais également avec les compétences supplémentaires apportées par le recrutement de nouveaux encadrants, notamment sur le site de la Plaine des Palmistes.

Réussit, sur cette expérimentation, à la différence de l'accompagnement classique dispensé dans le cadre du dispositif « couveuse », a accompagné les individus des ACI dans l'acquisition des compétences techniques nécessaires pour le développement de l'action.

○ *Test d'activité :*

Comme initialement présenté dans notre réponse adressée au Ministère, le cœur de cette expérimentation réside dans le test d'activité. En contractualisant un contrat CAPE, les individus peuvent ainsi commercialiser leur production tout en bénéficiant d'un cadre légal. L'objectif étant de permettre à ces derniers de bénéficier d'un revenu complémentaire, mais également de les préparer à être dans une posture de chef d'entreprise sur la future structure collective.

Pour pouvoir accompagner ces porteurs sur le volet création d'activité, nous avons missionné de janvier 2012 à janvier 2013 notre prestataire, Réunion Paysage, pour assurer ce volet. En plus de ce dernier, les salariés positionnés sur l'expérimentation ont eu la possibilité d'assister aux formations spécifiques dispensées par nos chargés de missions en charge de la zone Est et Sud de l'île (comptabilité, démarche commerciale, ...).

Arrivée à l'échéance du contrat de prestation, nous avons fait le choix de confier cette mission en interne.

○ *Formations :*

N'ayant pas les compétences de bases requises pour développer ce projet, nous avons positionné l'ensemble des individus sur plusieurs types de formations indispensables :

- Formation SST : utilisant des outillages à risques et étant amenés à se déplacer en forêt, nous avons positionné les salariés sur une formation SST avec la Croix-Rouge. Nous allons relancer prochainement une nouvelle session pour les nouveaux salariés positionnés sur le projet ;
- Formation « Travail du bois » : comme mentionné précédemment, nous avons sollicité le prestataire Lou Fagotin pour assurer ce volet. Après son départ, ce volet a été assuré par Réunion Paysage, puis par nos encadrants techniques. Les salariés ont également été mis

dans une posture de « formation – production » où ils ont ainsi pu développer des compétences en expérimentant des techniques et des créations ;

- Formation « sensibilisation à la flore » : de nombreux espaces relevant du Parc National et les spécificités des forêts réunionnaises nous ont amené à solliciter cette structure pour sensibiliser les salariés aux plantes endémiques et à la problématique des plantes envahissantes. L'objectif étant de les former au respect de l'écosystème lors du prélèvement de la matière première ;
- Formation « organisation du travail » : Réunion Paysage a initié les 2 groupes au Taylorisme et Fordisme. En effet, en spécialisant chaque jeune, en identifiant précisément les différentes étapes nécessaires à une production et en favorisant le travail à la chaîne, notre souhait était ainsi d'augmenter la productivité de nos ateliers. N'ayant pas pu mettre totalement en place ce type de système, nous responsabilisons chaque salarié en leur confiant la production et la gestion d'une catégorie de produits. Chaque jeune a également découvert et réalisé l'ensemble des étapes dans l'objectif de développer plus fortement leur panel de compétences ;
- Formation « EPI et outillage » : ce type d'expérimentation nécessitant des équipements de protection individuels (EPI) et l'utilisation de machine à « risques », Réunion Paysage a sensibilisé et formé les salariés aux différentes protections obligatoires, aux règles de sécurité à respecter et à la bonne utilisation des différentes machines ;
- Formation à la création d'entreprise : via le volet CAPE, Réunion Paysage et Réusit ont proposé différentes sessions d'initiation sur les différents aspects indispensables pour la mise en place d'une entreprise : communication, vente, comptabilité,... Sur site ou dans les antennes de Réusit, les salariés ont ainsi pu bénéficier de ces dernières. Néanmoins, n'ayant jamais touché au monde de l'entrepreneuriat et ayant des niveaux hétérogènes, nous avons dû adapter nos modules et interventions afin de rendre accessibles à tous ces dernières.

○ Mise en place d'un « conseil de filière » :

Pour accompagner le développement de cette expérimentation, Réusit a mis en place un conseil de filière afin d'accompagner le projet dans l'émergence d'une micro-filière.

L'ensemble des salariés de la couveuse ont travaillé dans un premier temps sur les pôles liés au bucheronnage (terrains d'exploitation,...), à la production (gamme de produits,...) et à l'administratif (gestion,...). Ce conseil a été restreint par la suite avec la participation de la coordonnatrice du projet, du comptable, de la référente RH et du référent création d'entreprise.

○ Mise en place de comités de pilotage :

Pour la réalisation de bilans intermédiaires, mais également pour solliciter les expertises des partenaires du projet, nous organisons tous les 6 mois un comité de pilotage.

Ces derniers ont eu lieu en janvier 2012, en août 2012 et en janvier 2013.

La liste de ses membres n'est pas figée dans la mesure où de nouveaux partenaires ont été mobilisés tout au long de l'expérimentation. Nous avons également noté le départ de l'un d'entre eux, Lou Fagotin.

Nous avons réalisé des comptes rendus largement diffusés.

○ Mise en place de comité de suivi des jeunes :

A raison d'un comité tous les 1,5 mois par site, Réusit a souhaité instaurer des comités de suivi jeunes auxquels sont conviés les référents Mission Locale, Mairie, Réusit, des salariés en ACI ainsi que Réunion Paysage, l'encadrant et l'évaluateur. Ces comités permettent de faire le point sur les avancées du projet, l'accompagnement dispensé, les difficultés et les réussites des différents acteurs mobilisés.

- **PHASE III : CREATION D'UNE STRUCTURE COLLECTIVE**

Aujourd'hui, la mise en place de cette structure requiert un délai supplémentaire de préparation.

En effet, nous travaillons actuellement sur la sécurisation de la matière première, l'acquisition d'outillage professionnel, le développement de nouvelles compétences via différentes formations et la structuration d'un réseau de commercialisation.

Un travail partenarial avec la CRES est en cours dans l'optique de mettre en place une SCIC afin d'y associer les différents partenaires.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

| Nom de la structure partenaire                          | Type de structure partenaire | Rôle dans l'expérimentation  |
|---|------------------------------|--|
| Réunion Paysage   | EURL                         | Encadrant sociotechnique avec pour mission d'accompagner le développement économique de la micro-filière.<br>Il a participé à l'ensemble des phases du projet à l'exception de la réponse à l'appel à projet |
| Mairies de Saint Philippe et de la Plaine des Palmistes | Collectivités                | Mise à disposition de moyens logistiques. Elles ont participé à l'ensemble des phases du projet à l'exception de la réponse à l'appel à projet   |
| ADQ   | Association                  | Encadrement technique sur le site de St Philippe. Elle a participé à la phase du test d'activité.  |
| Le Département  | Collectivités                | Partenaire sollicité dans la phase de préparation et dans la phase de la mise en place du projet sur le volet gestion des forêts   |
| ONF   |                              | Partenaire sollicité dans la phase de préparation et dans la phase de la mise en place du projet sur le volet gestion des forêts.  |
| Parc National   |                              | Partenaire sollicité dans la phase de préparation et dans la phase de la mise en place du projet. sur le volet gestion des forêts.   |



|                                 |                            |  |
|---------------------------------|----------------------------|--|
| Les Missions Locales Sud et Est | Association                | Accompagnement des jeunes.<br>Elles ont participé à l'ensemble des phases du projet à l'exception de la réponse à l'appel à projet.  |
| PLIE Est et SUD                 |                            | Accompagnement du public de plus de 25 ans.<br>Positionné sur l'action depuis le mois de janvier 2013.   |
| Pôle Emploi                     |                            | Ciblage du public recruté avec la réalisation des formalités administratives en lien avec le dispositif ACI  |
| DIECCTE                         | Etat                       | Partenaire sollicité pour la mise en place du dispositif ACI et l'attribution d'un conventionnement. Présent sur l'action depuis la phase de démarrage.  |
| CRES                            | Association                | Mise en place de la structure au terme de l'expérimentation.<br>Partenaire sollicité dans la phase de mise en place du projet afin d'anticiper la fin de l'expérimentation   |
| URSIAE                          | Association                | Mise en place de la structure au terme de l'expérimentation et pour l'expertise sur le dispositif ACI.<br>Partenaire sollicité dans la phase de mise en place du projet afin d'anticiper la fin de l'expérimentation |
| CCIR                            | Chambre consulaire         | Développement économique de la micro-filière.<br>Partenaire sollicité dans la phase de préparation et de mise en place du projet.  |
| CMA                             | Chambre consulaire         | Développement économique de la micro-filière.<br>Partenaire sollicité dans la phase de préparation et de mise en place du projet   |
| CASUD                           | Communauté d'agglomération | Développement économique de la micro-filière.<br>Partenaire sollicité dans la phase de préparation et de mise en place du projet   |
| CIREST                          | Communauté d'agglomération | Développement économique de la micro-filière.<br>Partenaire sollicité dans la phase de préparation et de mise en place du projet   |

|             |                  |   |
|-------------|------------------|---|
| DJSCS       | Organisme d'Etat | Lien avec le Ministère.<br>Partenaire sollicité dans l'ensemble des phases du projet  |
| LOU FAGOTIN | SARL             | Apprentissage du travail de la matière première.<br>Partenaire sollicité dans la phase de préparation et de mise en place du projet |
| ESOI        | Consultant       | Evaluateur indépendant sur l'action et conventionné avec le Ministère   |

- **Réunion Paysage** : Sur le volet encadrement et développement économique du test d'activité, nous avons dans notre réponse initiale à l'appel à projet indiqué qu'il s'agirait d'un recrutement d'un salarié à temps plein au sein de l'association. Avant le démarrage de l'action, nous avons fait le choix de faire appel à un prestataire externe ayant une entreprise dans l'aménagement paysager avec une formation dans la flore.

Dans le cadre de ce partenariat, nous avons établi une convention de prestation avec obligation de nous fournir des bilans intermédiaires et finaux. Il a participé en binôme avec Réusit au recrutement des salariés et aux différentes démarches partenariales.

Son intervention s'est décomposée en 2 volets :

- **Gestion globale de l'action :**

- Développement des partenariats, gestion de l'organisation des comités de pilotage
- Application des tableaux de bord déterminés dans le cadre de l'appel à projet, notamment avec l'évaluateur retenu
- Gestion du lien entre le public et les partenaires
- Aide au développement de la filière : recherche de marchés, de fournisseurs, de partenariats économiques
- Lien avec le siège de REUSIT pour la rédaction des bilans intermédiaires et finaux
- Aide à la création de la future structure collective dédiée à la filière du Bois de Goyavier (association, SCOP, SCIC...)
- Gestion des formations prévues dans le cadre de l'action (Parc National des Hauts et Lou Fagotin)
- Gestion du parrainage

- **Gestion du public :**

- Accueil, information
- Organisation des recrutements, en lien avec la Mission Locale
- Lien avec la Mission Locale pour l'accompagnement social
- Aide au positionnement professionnel (au sein de la future structure collective, et lien avec la Mission Locale pour les projets individuels)
- Encadrement technique : règles de sécurité, lien avec les formateurs, mise en œuvre de la chaîne de production
- Aide à la prise de poste : respect des règles de l'entreprise, mise en place d'un règlement intérieur du groupe

- Lien avec REUSIT pour la gestion administrative : rédaction des contrats de travail, fiches de paye, règlements de salaire, gestion des congés, sanctions, départs, formations...
- Mise en œuvre de carnets d'évaluation des compétences

L'encadrant socio-technique en charge de ce volet intervenait chaque semaine 2 jours sur chacun des 2 sites. Ces interventions étaient réalisées sur le temps « CAPE », cela signifie que les salariés n'étant pas en contrat de travail durant ces interventions, n'avaient aucune obligation d'être présents sur le site pour travailler au développement de la micro-filière.

Ce dernier s'est néanmoins rapidement vu confronter aux problématiques sociales et comportementales des jeunes. Durant les premiers mois, ce dernier a assuré plus fortement un rôle d'encadrement en plus du volet « développement économique ». Le départ prématuré du prestataire en charge du volet formation, a également conduit ce dernier à prendre le relais auprès des jeunes pour les initier à la transformation du bois, aux règles de sécurité et à l'utilisation des machines.

Il a pu par la suite se consacrer plus fortement sur l'aspect économique du projet. Sa prestation s'est achevée en janvier 2013 avec un souhait de non-reconduction.

- **LOU FAGOTIN** : Nous avons sollicité un artisan métropolitain pour intervenir auprès des jeunes sur l'apprentissage du travail du bois de goyavier.  
Après quelques interventions sur le site de St Philippe, ce dernier nous a notifié sa décision de mettre un terme à notre collaboration.  
Avec le départ de ce dernier, nous avons enregistré le 2<sup>e</sup> départ d'un prestataire en charge de la formation et surtout ayant les compétences requises pour travailler ce matériau.  
Nous avons ainsi fait le choix de fonctionner dans une nouvelle approche novatrice de « *formation/production* ».  
Les porteurs ont ainsi pu expérimenter plusieurs techniques de transformation du bois de goyavier sous la supervision de l'encadrant socio-technique, Réunion Paysage, et ainsi s'auto-former sur les différentes méthodes de transformation de ce bois.  
Avec l'arrivée à partir de mars 2013 d'encadrant ayant des compétences dans la menuiserie et l'ébénisterie, les salariés ont bénéficié d'apports de nouvelles techniques de travail.
- **Mairie de Saint Philippe** : Nous avons sollicité dans un premier temps cette municipalité afin de nous accompagner sur le ciblage du public. Sur l'aspect logistique, nous avons demandé à cette dernière la possibilité d'une mise à disposition d'un atelier et d'un véhicule (ponctuel) pour le transport de la matière première. L'atelier a été mis à disposition pour une durée de 12 mois reconduite 1 fois. Pour le transport du bois avec un véhicule communal, cela s'est avéré plus difficile dans la mesure où les disponibilités de la Mairie ne coïncidaient pas toujours avec nos besoins.  
Nous avons également abordé la Mairie pour le prélèvement du bois et pour faire le relais de notre demande auprès de différents partenaires publics et privés.  
La Mairie a également accepté de financer le résiduel de rémunération des jeunes pour 12 mois. Cette subvention a fait l'objet d'un versement 6 mois après la fin des 12 premiers mois de l'ACI et nous a contraints de trouver des solutions de trésorerie pour pallier à cela.
- **Mairie de la Plaine des Palmistes** : Comme pour l'autre Mairie, nous avons sollicité dans un premier temps cette municipalité afin de nous accompagner sur le ciblage du public sur les aspects logistiques.  
La Mairie souhaite voir une pérennisation de cette action sur son territoire avec la reconduction pour 12 mois du partenariat.
- **Association de Développement de Quartier - ADQ** : La mise en place d'atelier chantier d'insertion (ACI) nous a contraint à faire appel à un encadrant sur la période du temps de travail (CAE-CUI 22h/semaine),

encadrement non prévu initialement. Sur la période janvier 2012 – janvier 2013, nous avons fait appel à un prestataire pour assurer le volet encadrement pour 15 jeunes : l'Association de Développement de Quartier – ADQ. Cette prestation s'est matérialisée à travers la mise en place d'une convention pour une durée de 12 mois. L'une des problématiques de cette prestation d'encadrement fut dans un premier temps le manque de communication. En effet, certaines absences de l'encadrant n'étaient connues que le jour même. De plus, le changement d'encadrant mis à disposition par le prestataire durant l'expérimentation n'a pas été favorable à la création et à la pérennisation d'une relation de confiance avec les jeunes. Au terme de cette prestation, nous avons fait le choix de recruter un encadrant (11/02/13), salarié sur 35h, pour encadrer le groupe à la fois sur le temps de travail CAE-CUI (22h), et sur le développement économique du projet par le biais du contrat CAPE.

- **Le Département** : Le Conseil Général a dans un premier temps été sollicité à travers sa direction de l'environnement (DIREN). Nous les avons approché pour un partenariat sur le volet matière première (le bois de goyavier se trouve en grande partie sur le domaine domaniale) et pour une prise en charge de matériels supplémentaires à acquérir. Malgré un intérêt pour cette action, il n'a malheureusement pas la possibilité de nous accompagner financièrement.

Suite à ce rendez-vous, nous n'avons pas eu la possibilité d'approfondir ce partenariat jusqu'à quelques mois. Suite à notre 2<sup>e</sup> comité de pilotage du mois de juin où nous avons invité cette collectivité qui a répondu positivement à notre invitation en mandatant 3 salariés, cette dernière souhaite établir de nouveau un partenariat plus renforcé. Dans le cadre de sa politique d'insertion, elle mène actuellement une action d'insertion en utilisant comme support le bois de goyavier. En effet, elle souhaite effectuer un rapprochement de ces 2 actions complémentaires. L'une étant basée sur le volet insertion et l'autre sur le développement économique. Pour la mise en place de ce partenariat, nous souhaitons les interpeller afin d'intervenir sur le volet approvisionnement de la matière première.

- **L'ONF** : Afin de permettre un approvisionnement en bois, nous avons souhaité associer l'ONF qui travaille depuis de nombreuses années sur la lutte contre cette plante envahissante. Ce dernier a répondu favorablement à chacune de nos sollicitations en matière de rendez-vous sans pour autant nous permettre d'avoir accès à des parcelles exploitables. En effet, pour pouvoir accéder à des parcelles exploitables, il est indispensable de réunir les différentes parties prenantes pour trouver un accord favorable, à savoir l'ONF, le Parc National et le Conseil Général.

- **Le Parc National** : Tout comme l'ONF, nous les avons interpellés pour le volet gestion des forêts. Il est également intervenu auprès des jeunes pour une formation d'initiation aux plantes endémiques et indigènes afin de mieux identifier et respecter l'habitat naturel dans lequel pousse le bois de goyavier.

- **Les Missions Locales** : Conscientes de la problématique d'insertion des jeunes, les missions locales sud et est ont dès le départ apporté leur soutien à cette action. Elles ont tout d'abord été sollicitées pour le repérage des candidats. Nous avons par la suite mis en place deux conventions pour un suivi socio-professionnel des jeunes durant la période de l'ACI et également pour les jeunes qui ont quitté l'expérimentation en cours de contrat ou à l'issue du premier contrat de 6 mois. Cet accompagnement a pu être financé dans le cadre du conventionnement ACI et d'un financement pour l'accompagnement social des jeunes.

Pour assurer une bonne communication et un relais d'information, nous avons mis en place mensuellement des comités de suivi des jeunes en présence de Réusit, la Mairie, l'évaluateur, la Mission locale, Réunion Paysage et un représentant des jeunes.

Sur cette expérimentation, le suivi des jeunes qui ont quitté l'expérimentation, n'a pas été concluant. Le suivi n'a pas permis de faire remonter certains problèmes des jeunes que nous avons découverts durant ce projet. Les transmissions d'informations au bon interlocuteur ont également pénalisé certaines

situations des jeunes. La non-mise en place d'outil de suivi du jeune ne permet pas d'avoir un suivi régulier sur l'évolution de la situation sociale de ce dernier.

- **La CRES** : Dès la mise en place du projet, nous avons sollicité la CRES afin de nous accompagner à la fin de l'expérimentation sur une structure collective à caractère économique qui serait en mesure de porter ce projet. Cette dernière a été invitée à l'ensemble de nos comités de pilotage afin de pouvoir suivre l'évolution du projet.  
Nous avons rencontré de nouveau cette dernière le 28/11/12 et le 27/08/13 afin de pouvoir élaborer des hypothèses pour la suite de l'expérimentation.
- **L'URSAIE** : Tout comme la CRES, nous avons interpellé cette dernière afin de nous accompagner à la fin de l'expérimentation sur une structure collective à caractère économique qui serait en mesure de porter ce projet. Cette dernière a été invitée à l'ensemble de nos comités de pilotage afin de pouvoir suivre l'évolution du projet.  
L'URSAIE nous a également accompagnés pour la validation des conventionnements et la mise en place de nos deux ACI, dispositif relevant de l'insertion par l'activité économique.
- **La DJSCS** : La DJSCS s'est assuré que l'action se déroule dans les conditions prévues initialement, et qu'elle réponde bien au cahier des charges du présent appel à projet. Elle a principalement participé aux comités de pilotage.
- **La DIECCTE** : La cellule IAE nous a accompagnés dans la mise en place de 2 Ateliers Chantier d'Insertion et l'obtention de 2 conventionnements sur nos 2 sites d'exploitation. Initialement non prévus, nous avons sollicité la DIECCTE après le dépôt du dossier au Ministère sur proposition de nos partenaires.
- **Le PLIE SUD** : Depuis mars 2013, nous avons sollicité Le PLIE Sud pour nous accompagner sur la phase de recrutement et d'accompagnement du site de St Philippe. En effet, notre conventionnement avec la Mission Locale Sud prenant fin en janvier 2013, nous avons fait appel au PLIE pour assurer un accompagnement socioprofessionnel.
- **Le PLIE EST** : Dans le cadre d'un appel à projet, nous avons sollicité le PLIE pour le site de la Plaine des Palmistes. Pour le moment, nous sommes à l'étape de préparation avec un démarrage prévu en octobre 2013. Ce dernier nous accompagnera sur l'accompagnement socio-professionnel du public.
- **ESOI** : Dans le cadre de l'appel à projet, le cabinet ESOI a été retenu pour effectuer une évaluation du projet de manière indépendante. Ce dernier réalise une évaluation au niveau de :
  - La pertinence du projet global : identification des indicateurs de pertinence identifiés au démarrage ;
  - L'innovation : identification des indicateurs d'innovations ; indicateurs du « process menant à la construction d'une filière économique et sociale » ;
  - La cohérence du groupe d'encadrement : construire une cohérence d'accompagnement à partir d'objectifs spécifiques ;
  - L'efficacité des procédures mises en place : du point de vue des stagiaires et du point de vue des autres acteurs.

Il réalise également un suivi d'évaluation de l'amélioration des axes sociaux des stagiaires tout au long de l'expérimentation

## 2. Partenaires financiers

Dans le cadre de cette expérimentation, Réusit a bénéficié de plusieurs soutiens financiers :

- Le FEJ avec un financement à hauteur de 89 537€.
- Le FSE à hauteur de 35 160€ pour le volet accompagnement à la création d'entreprise. Ce financement a permis de rémunérer les différents intervenants sur le volet « *gestion d'activité CAPE* ».
- La Région Réunion pour un montant de 45 939€. La convention a pris fin en juillet 2013 avec aucune demande de reconduction. Initialement positionnée en co-financier sur l'action, cette collectivité a fait le choix de cibler uniquement les volets formations et encadrement.
- Les Mairies pour la prise en charge du résiduel de rémunération des 30 jeunes en ACI pour la période janvier 2012 – juillet 2013 d'un montant de 20 327,69€.
- L'Etat via l'ASP pour la prise en charge de 105% du Brut d'un contrat aidé dans le cadre d'un conventionnement ACI. Ce denier est valable jusqu'en juillet 2015. Elle a également financé la prise en charge de l'accompagnement socio professionnel. Ce financement est octroyé dans le cadre du dispositif ACI si le porteur souhaite le solliciter. Ayant demandé au PLIE d'assurer cet accompagnement dans le cadre de leur mission classique, nous n'avons pas à partir de juillet mobilisé de nouveau cette aide.

Nous avons également sollicité depuis mars 2013 de nouveaux partenariats financiers. Ainsi, un dossier est actuellement en cours d'instruction auprès de la CIREST dans le cadre d'un appel à projet PLIE et un dossier est en passe d'être validé par l'AD2R dans le cadre du programme LEADER.

| <b>Financements</b>                      | <b>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</b>                    |
|--|---|
| Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse | 89 537€, soit 17%   |
| Cofinancements extérieurs à la structure | REGION : 45 939€, soit 9%<br>ASP : 300 000,33€, soit 57%<br>Mairies : 20 327,69€, soit 4%<br>FSE : 35 160€, soit 7% |
| Autofinancement                          | 35 699,64€ soit 7%  |

## C. Pilotage de l'expérimentation

Composition du comité de pilotage :

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| 1. REUSIT  | 10. Mission Locale Est et Sud |
| 2. DJSCS   | 11. CCIR / CMA                |
| 3. DIECCTE / PREFECTURE (cohésion sociale et jeunesse) | 12. CRES                      |
| 4. Région  | 13. ESOI                      |
| 5. Département   | 14. Parc National des Hauts   |
| 6. CIREST / CASUD                                      | 15. ONF                       |
| 7. PLIE Est et Sud                                     | 16. Lou Fagotin               |
| 8. Mairies Plaine des Palmiste et Saint-Philippe       | 17. URSIAE                    |
| 9. Pôle Emploi   | 18. Réunion Paysage           |
|  | 19. AD2R                      |

4 comités de pilotages se sont tenus depuis le démarrage de l'expérimentation

- 17/01/12 à St Philippe pour le démarrage des contrats de travail
- 22/08/12 à la Mission Local de l'Est pour un point intermédiaire
- 21/01/13 à la Mairie de la Plaine des Palmistes pour un point intermédiaire
- 25/09/13 à la Mairie de la Plaine des Palmistes pour un point sur le bilan final de l'expérimentation

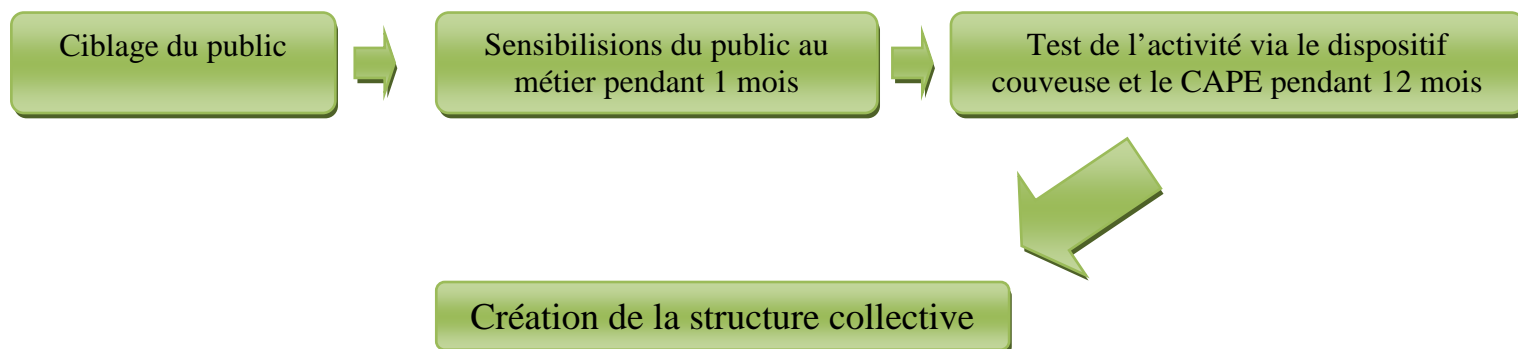
Ces comités permettaient de pouvoir faire un état des avancées du projet, mais également d'avoir des propositions des membres présents sur le déroulé de l'action. L'ensemble des partenaires ont assisté au minimum à 1 comité de pilotage et ont été destinataires de l'ensemble des comptes rendus de réunion. Il est à noter que Lou Fagotin a très rapidement quitté le COPIL suite à son départ de l'action.

Parallèlement à ces comités de pilotage, nous avons organisé tous les 1,5 mois un comité de suivi pour faire le point sur les 2 sites accueillants l'action en présence des encadrants, de l'évaluateur, des mairies, des accompagnateurs socio-professionnel et Réusit.

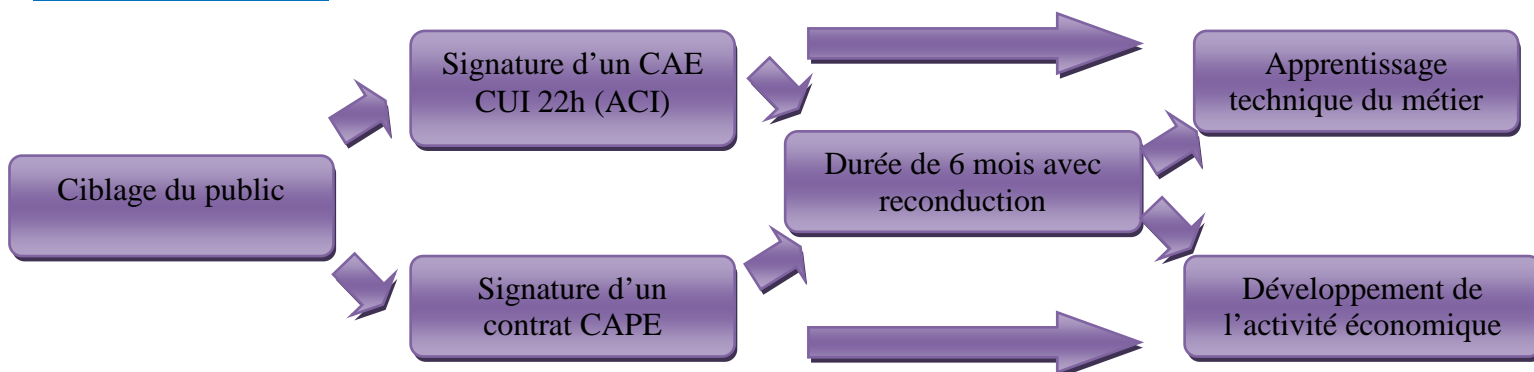
## IV. Enseignements généraux de l'expérimentation

### A. Modélisation du dispositif expérimenté

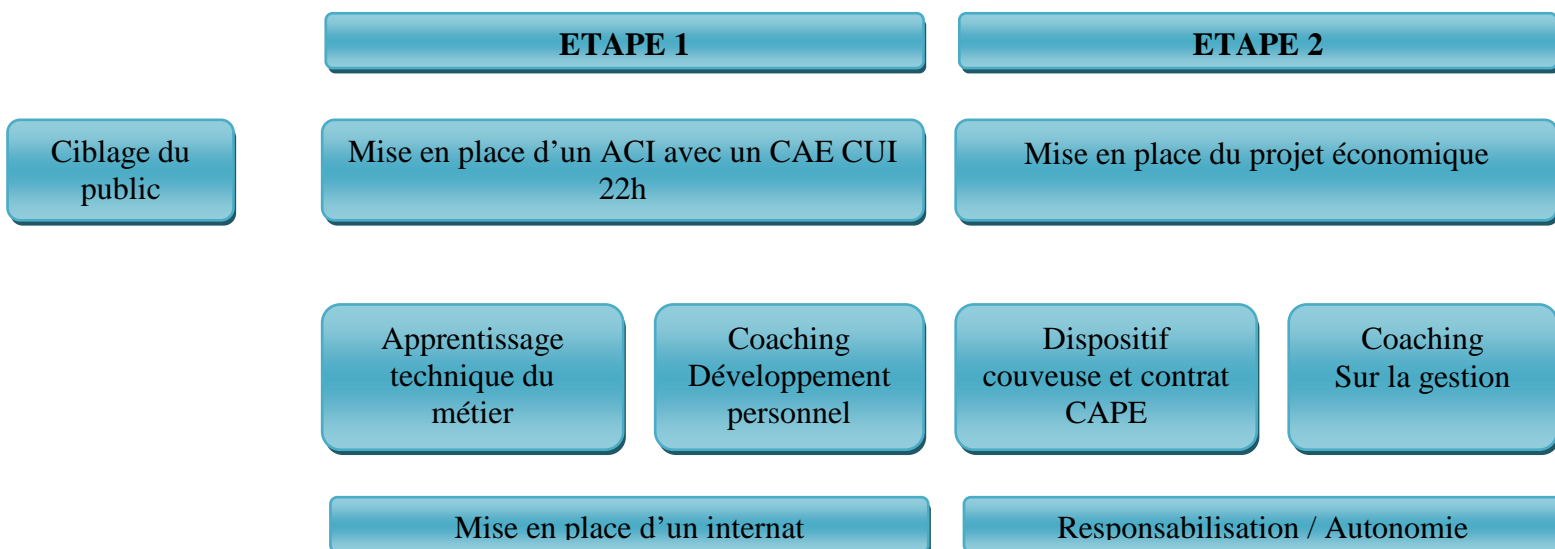
#### Modèle initialement prévu :



#### Modèle expérimenté :



#### Modèle d'évolution :





## **B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif**

### **1. Public visé**

Le public visé est réellement éloigné de l'employabilité. A plusieurs titres :

- La plupart n'a jamais eu d'expérience professionnelle
- Leur situation sociale est précaire (parents bénéficiaires de minima sociaux, jeunes parents...) et apporte un certain nombre de problématiques supplémentaires, notamment de rapport au travail

Aussi, il est illusoire de penser que nous pouvons en faire des chefs d'entreprise sans poser des étapes plus longues.

Une première phase, plus sociale, doit être envisagée si nous voulons atteindre nos objectifs, avant d'arriver à la phase économique.

De même, il nous semble aujourd'hui primordial, dans une logique d'acquisition de maturité, de constituer des groupes hétérogènes, en y accueillant des adultes de plus de 26 ans, qui pourront faire bénéficier aux jeunes de leur expérience professionnelle.

-

### **2. Actions menées dans le cadre du dispositif**

Les actions doivent être correctement phasées et assez longues pour permettre de meilleurs résultats dans le cadre d'une action qui touche les jeunes.

### **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

La Réunion est un territoire porteur, mais sur lequel les actions expérimentales doivent tenir compte du fait que globalement, nous fonctionnons de manière traditionnelle. Aussi, il fut difficile de demander aux partenaires de sortir de leurs cadres de référence habituels pour innover à nos côtés.

Si nous ne parvenons pas à nous assurer que l'ensemble de nos partenaires soient bien dans cette mouvance d'innovation, notre expérimentation est quasiment vouée à l'échec dès le départ.

De même, nous nous sommes confrontés à une problématique majeure pour notre action. En effet, le Conseil Général de La Réunion a décidé de mener le même projet que nous, et notre action a souffert (et souffre encore) du fait que nous n'arrivons pas à trouver une complémentarité entre nos actions. Aussi, en tant que propriétaire de 95% des forêts réunionnaises, cette collectivité nous a aujourd'hui fermé les portes des forêts gérées par l'ONF.

Ainsi, une partie de notre filière est en souffrance. Nous sommes toujours en pourparlers avec le Département pour trouver un point d'entente.

### **4. Impacts sur la structure**

Cette expérimentation nous a été utile pour notre structure. En effet, elle nous permet de sortir une méthodologie pour développer des micro-filières, et d'envisager d'autres actions similaires sur d'autres thématiques.

De même, elle nous permet de nous positionner, non pas seulement comme accompagnateurs de porteurs de projet, mais comme accompagnateurs de projets.

Enfin, elle nous arme également pour mieux accompagner les jeunes porteurs de projet. Aujourd'hui, grâce à cette action, la moyenne d'âge de nos porteurs de projet a significativement diminué.

## V. Conclusion

Cette action expérimentale aujourd'hui souffre d'un manque de moyens pour se poursuivre, et se heurte à une posture de blocage du Département.

Ceci étant, et malgré les difficultés rencontrées, nous avons touché de près une démarche de projet innovante que nous comptons développer en interne.

En effet, ce type d'approche nous permet d'accompagner des créateurs dans une logique « filière », donc de développement économique, et ainsi, d'envisager de générer des fonds propres partiels sur nos actions.

### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

**Restitution du porteur de projet**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

|                         |            |   |        |
|-------------------------|------------|---|--------|
| <b>Numéro du projet</b> | APDOM 2_33 | <b>Nom de la structure porteuse de projet</b> | REUSIT |
|-------------------------|------------|---|--------|

|   | Bénéficiaires entrés l'année 1 | Bénéficiaires entrés l'année 2 | Bénéficiaires entrés l'année 3 | Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation | Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|---|
| <b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b> |                                |                                |                                |  |   |
| Jeunes  | 0                              | 30                             | 20                             | 50   | 21  |
| Adultes   |                                |                                |                                |  |   |
| <b>Nombre total de bénéficiaires</b>                            | 0                              | 30                             | 20                             | 50   | 21  |

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

**Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques**

| <b>1. Jeunes</b>                        |    |
|---|----|
| <b>Âge</b>                              |    |
| Moins de 6 ans                          |    |
| 6-10 ans                                |    |
| 10-16 ans                               |    |
| 16-18 ans                               |    |
| 18-25 ans                               | 42 |
| Autres : <i>Plus de 25 ans</i>          | 8  |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| <b>Situation</b>                        |    |
| Elèves en pré-élémentaire               |    |
| Elèves en élémentaire                   |    |
| Collégiens                              |    |
| Lycéens en LEGT                         |    |
| Lycéens en lycée professionnel          |    |
| Jeunes apprentis en CFA                 |    |
| Étudiants du supérieur                  |    |
| Demandeurs d'emploi                     | 50 |
| Actifs occupés                          |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| <b>Niveau de formation</b>              |    |
| Infra V                                 | 10 |
| Niveau V                                | 10 |
| Niveau IV                               | 30 |
| Niveau III                              |    |
| Niveau III                              |    |
| Niveau I                                |    |
| <b>Sexe</b>                             |    |
| Filles                                  | 4  |
| Garçons                                 | 46 |
| <b>2. Adultes</b>                       |    |
| <b>Qualité</b>                          |    |
| Parents                                 |    |
| Enseignants                             |    |
| Conseillers d'orientation-psychologues  |    |
| Conseillers principaux d'éducation      |    |
| Conseillers d'insertion professionnelle |    |
| Animateurs                              |    |
| Éducateurs spécialisés                  |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |
| Autres : <i>(préciser)</i>              |    |

**Réalisation**

**Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif**

|  |   |
|--|---|
| <b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>  |   |
| Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML<br>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML<br>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML | <b>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML</b> |

**Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>   |           |
| Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)<br>Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)<br>Régionale (une seule région)<br>Inter-régionale (2 et 3 régions)<br>Nationale (plus de 3 régions) ?                               | Communale |
| <b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>   |           |
| Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville<br>Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville<br>Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville | Non       |

**Remarques**

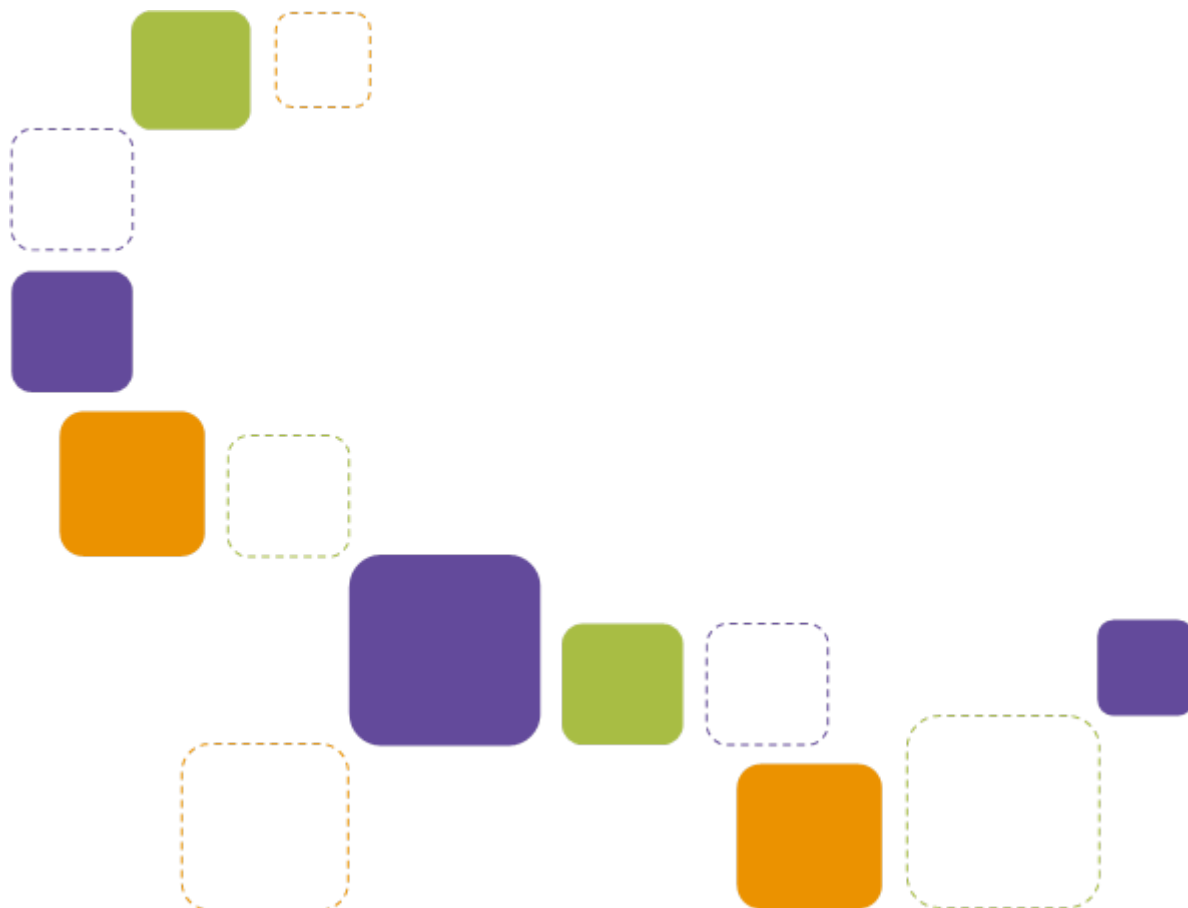
Sur l'ensemble du public, 8 individus relèvent de Pôle Emploi  
Afin d'assurer un accompagnement socioprofessionnel, nous avons sollicité le PLIE en plus des Missions Locales

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

| Numéro du projet                  | APDOM2_033   | Description synthétique de chaque action | Durée en mois | Ressources humaines mobilisées |  |   | Ressources matérielles mobilisées |                         |                  |
|-----------------------------------|--|--|---------------|--------------------------------|--|---|-----------------------------------|-------------------------|------------------|
|                                   |  |  |               | Effectifs                      | ETP  | Type de personnel concerné (qualifications) | Achats                            | Prestations de services | Autre (préciser) |
| <b>1. Préparation du projet</b>   | <i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>   |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°1                        | Rédaction de l'Appel à Projet  | 4 mois                                   | 1             | 1                              | Directrice                                     |   |                                   |                         |                  |
| Action n°2                        | Ciblage du chargé de mission en charge du développement économique du projet                                       | 1 mois                                   | 1             | 1                              | Directrice                                     |   |                                   |                         |                  |
| Action n°3                        | Négociation avec les Mairies   | 1 mois                                   | 1             | 1                              | Directrice                                     |   |                                   |                         |                  |
| Action n°4                        | Rencontre avec des partenaires opérationnels (Parc National, Rotary Club, Cirest, CASUD, Conseil Général, ADQ,...) | 18 mois                                  | 1             | 1                              | Directrice                                     |   |                                   |                         |                  |
| Action n°5                        | Rencontre avec les Missions Locales  | 1 mois                                   | 1             | 1                              | Directrice                                     |   |                                   |                         |                  |
| Action n°6                        | Rencontre avec l'évaluateur  | 4 mois                                   | 1             | 1                              | Directrice                                     |   |                                   |                         |                  |
| Action n°7                        | Rencontre du formateur (Lou Fagotin) sur les techniques de travail du bois de goyavier                             | 2 mois                                   | 1             | 1                              | Directrice                                     |   |                                   |                         |                  |
| Action n°8                        | Mise en place des modalités de recrutement   | 1 mois                                   | 3             | 3                              | Directrice<br>Assistant projet<br>Assistant RH |   |                                   |                         |                  |
| <b>2. Mise en œuvre du projet</b> |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°1                        | Montage des dossiers ACI   | 2 mois                                   | 2             | 2                              | Directrice<br>Assistant projet                 |   |                                   |                         |                  |
| Action n°2                        | Logistique des 2 sites   | 2 mois                                   | 2             | 2                              | Directrice<br>Assistant projet                 |   |                                   |                         |                  |
| Action n°3                        | Ciblage et recrutement du public   | 2 semaines                               | 3             | 3                              | Directrice<br>Assistant projet<br>Assistant RH |   | Réunion Paysage                   |                         |                  |
| Action n°4                        | Phase de découverte du métier, d'apprentissage technique, de positionnement professionnel                          | 1 mois                                   | 4             | 4                              | Directrice<br>Assistant projet<br>Encadrants   |   | Lou Fagotin et Réunion Paysage    |                         |                  |
| Action n°5                        | Test économique du projet  | 18 mois                                  | 2             | 2                              | Directrice<br>Assistant projet                 |   | Réunion Paysage                   |                         |                  |
| Action n°6                        | Comité de pilotage   | Tous les 6 mois                          | 2             | 2                              | Directrice<br>Assistant projet                 |   |                                   |                         |                  |
| Action n°7                        | Comité de coordination   | Tous les 1,5 mois                        | 2             | 2                              | Directrice<br>Assistant projet                 |   |                                   |                         |                  |
| Action n°8                        | Conseil de filière   | Tous les mois                            | 2             | 2                              | Directrice<br>Assistant projet                 |   |                                   |                         |                  |
| Action n°9                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°10                       |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| <b>3. Achèvement du projet</b>    | <i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>   |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°1                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°2                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°3                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°4                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°5                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°6                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°7                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°8                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°9                        |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |
| Action n°10                       |  |  |               |                                |  |   |                                   |                         |                  |

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

|                         |  |                                      |  |  |     |
|-------------------------|--|--------------------------------------|--|--|-----|
| <b>Numéro du projet</b> | APDOM2_033   |                                      |  |  |     |
| <b>Nom de l'outil</b>   | <b>Fonction<br/>(préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)</b> | <b>Utilisateurs ou destinataires</b> | <b>Format (papier, électronique, etc.)</b> | <b>Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)</b> |     |
| 1                       | Cartes de visite et dépliants  | Supports de communication            | Public                                     | Papier   | Non |
| 2                       | Goyavier Mobilier  | Supports de communication            | Public                                     | Papier   | Non |



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
 Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
 95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>